



POUR DIFFUSION IMMEDIATE : 16 novembre 2021
#EveryWomanTreaty

Contact: *Au Maroc* - Mobilising for Rights Associates 0537.70.99.96/98 mra@mrawomen.ma
En Tunisie - Marsad Nissa Tunisie 98961039 ou mounirabalghouthi@gmail.com

Les activistes des droits des femmes au Maroc, en Tunisie et 126 autres pays lance le traité mondial pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles

Après huit ans d'élaboration, le projet de traité est finalement prêt à être finalisé et ratifié par les États membres de l'ONU

(16 novembre 2021) – Aujourd'hui, une semaine avant que les [16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre](#) ne soient lancés par l'ONU-Femmes, les activistes des droits des femmes venant de 128 pays, y compris le Maroc et la Tunisie, lance la diffusion du [premier projet du traité mondial pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles](#), après huit ans de recherches intensives et consultation avec des experts. Le traité sera déposé auprès des Etats membres des Nations Unies, lesquels sont incités à finaliser et à ratifier cette convention internationale importante.

« Nous avons des traités internationaux anti-tabac, anti-mines et contre la torture, » a déclaré [Marina Pisklakova-Parker](#), l'une des cofondatrices du [Every Woman Treaty](#), et qui a lancé la première ligne verte pour la violence conjugale, et mène du plaidoyer pour des réformes aux lois en Russie. « Nous avons besoin d'un traité mondial pour protéger les femmes et les filles contre la violence. » dit-elle.

Selon l'organisation mondiale de la santé, la violence à l'égard des femmes « reste terriblement omniprésente. » [Une femme sur trois dans le monde](#) est victime de violence, les jeunes femmes restent parmi les plus à risque. L'ONU-Femmes appelle ce phénomène « la pandémie occultée » qui a été déclenchée depuis l'épidémie de Covid-19. 57% des femmes au Maroc et 48% en Tunisie déclarent avoir subi au moins une forme de violence basée sur le genre.

« Ce projet de traité mondial sera le premier à prendre l'approche holistique de « la main entière, » a déclaré [Saida Kouzzi](#), Associée fondatrice de [MRA Mobilising for Rights Associates](#) à Rabat, organisation internationale au Maghreb qui fait partie du Groupe de travail mondial et du Comité d'experts de Every Woman Treaty. « Il combine les lois, les formations des acteurs publics, l'éducation, un budget, et les données. »

Le [président du Nigeria](#), le [secrétaire général de l'Organisation des États Américains](#), l'ancienne ministre des affaires féminines d'Afghanistan, et quatre lauréates du prix Nobel se sont déjà prononcés en faveur de ce traité mondial.

« La violence à l'égard des femmes et des filles peut être évitée », a déclaré la [juge Naila Ayoubi](#), une autre cofondatrice de Every Woman Treaty. « Les lois et les politiques marchent ».

A titre d'exemple, les pays ayant des lois sur la violence conjugale ont 32% moins de [mortalité des femmes](#). Le taux de la violence entre partenaires intimes dans huit communautés en Ouganda s'est [réduit par 52 %](#) après des formations à la prévention de la violence. Aux États-Unis, quinze ans après l'adoption de la loi sur la violence contre les femmes, la violence entre partenaires intimes a connu une [chute de 53 %](#).

Le premier projet du traité mondial pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles a été établi en consultation non seulement avec les activistes de première ligne, mais aussi avec les survivantes, les experts médicaux, les académistes, les avocats de droits de l'Homme, les chercheurs juridiques, les diplomates et les décideurs politiques. Il est considéré un « premier projet », car ce sont en fin de compte les États membres de l'ONU qui devront le ratifier et le former dans sa version finale.

« Nous avons fait un travail acharné pour créer ce premier projet viable. Nous espérons que cela lancera les négociations », a déclaré [Lisa Shannon](#), PDG de Every Woman Treaty.

Selon [Mounira Balgouthi](#), chargée de [Marsadnissa Tunisie](#), « Il ne s'agit pas d'un pays dictant à un autre ce qu'il doit faire. Il s'agit des nations qui se rassemblent pour mettre fin, une fois pour toute, à la violence à l'égard des femmes et des filles. »

Le droit international actuel n'offre pas une protection suffisante. À l'heure qu'il est, il existe des traités régionaux, tels que la [Convention de Belém do Pará](#) en Amérique latine, le [Protocole de Maputo](#) en Afrique et la [Convention d'Istanbul](#) en Europe, qui se sont tous avérés efficaces, mais ils mettent à l'écart les trois quarts de la population mondiale. De plus, les efforts déployés pour modifier la CEDAW ([la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes](#)) pour qu'elle soit interprétée en tenant compte de la violence, n'ont pas été couronnés de succès.

Un traité mondial fournira des ressources et une formation essentielles pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles. Concrètement, il va :

- Clarifier les normes pour prévenir, protéger, éliminer et condamner la violence à l'égard des femmes et des filles ;
- Fournir un cadre de reporting spécifique basé sur des métriques ;
- Mettre en place un organe de contrôle international ;
- Exiger une formation et une responsabilisation des policiers, des juges et des professionnels de la santé ;
- Augmenter les financements alloués aux services fournis aux survivantes tels que les centres d'accueil pour femmes, l'assistance téléphonique et l'aide juridique ; et

- Donner la priorité à la sensibilisation sur la prévention de la violence.

Les entretiens avec des militantes des droits des femmes à travers le monde sont disponibles sur ce premier projet de traité. [Ci-joint](#) le projet complet et le résumé de trois pages.